

ÊTRE ACTEUR DE LA PRÉSERVATION DE SA SANTÉ PHYSIQUE AU TRAVAIL

DATES & LIEUX

Consulter notre site internet

DURÉE DE LA FORMATION

2 jours soit 14h

Jour 1 : 7 heures

Jour 2 : 7 heures

PUBLICS ET PRÉREQUIS

Intervenant à domicile

Filière intervention

Catégorie employé degré 1 et/
ou degré 2

Maîtriser les savoirs de bases de
la langue française

PRÉREQUIS

Aucun prérequis nécessaire
pour participer à cette
formation

TARIF

Possibilité de prise en charge
par votre employeur.
Merci de nous consulter.

CONTACT

Patrick ARSAC

Responsable Formation

patrick.arsac@campus-adom.org

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Merci de contacter notre référent
handicap Leila HAMDI
04.77.43.26.55

OBJECTIF

Intervenir ou être amené(e) à intervenir au domicile de particuliers en mettant en oeuvre les bonnes pratiques lors de la manipulation des personnes et de l'entretien du logement afin de préserver sa santé physique.

CONTENU

1. Les informations pour une intervention en sécurité
2. Les risques professionnels
3. Les acteurs de la prévention
4. Les principes de sécurité et d'économie d'effort
5. Fonctionnement des articulations
6. Les bonnes pratiques de manipulation
7. Les aides techniques

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATIONS

- Formation participative et interactive qui favorise les échanges en intégrant :
 - Des apports techniques sur supports visuels permettant d'actualiser ses connaissances,
 - Des exercices pratiques, mises en situation et jeux de rôle.

Un support pédagogique sera remis à chaque participant.

- Evaluations formatives tout au long de la formation (questionnaires, exercices de mise en application, etc...).
- Questionnaire de satisfaction.

MODALITÉS ET VALIDATION DE L'INTERVENTION

- Formation de groupe réalisée en présentiel
- Délivrance d'une attestation de stage aux participants ayant suivi l'intégralité de la formation

INTERVENANTS

La formation sera animée par nos formateurs Ergothérapeutes avec une expérience de minimum de 4 ans dans la formation pour adultes.